



HAUTE-RIVOIRE

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le quatorze mai deux mil dix-neuf, à 20h, à la Mairie, sous la présidence de M. Nicolas MURE, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. MURE Nicolas, Maire, SEVE Christelle, CHAVEROT Gilles, GERIN Pascale, MILAN Daniel, Adjoint, ANDREKOVICS Sandrine, BOUCHUT Vincent (arrivé à 20h25), FOURNAND Fabrice, GAYET Marc, JACQUEMOT Nathalie.

Etait excusée : MOULIN Nadège.

Etait absent : DENIS Gérard.

Secrétaire de séance : Nathalie JACQUEMOT.

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

#### **Adoption du compte-rendu du 17 avril 2019**

Le compte-rendu du 17 avril 2019 est adopté à l'unanimité.

#### **Désignation d'un secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du CGCT :**

Nathalie JACQUEMOT.

20h25 : Arrivée de V. BOUCHUT

### I) Approbation de la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal a délibéré en novembre 2018 pour lancer une procédure de modification n°4 du PLU en vue de modifier le règlement des zones agricoles et naturelles pour permettre des extensions et annexes aux habitations dans ces zones au vu du nouveau contexte réglementaire. Cette procédure a été définie par arrêté du Maire en date du 28 Décembre 2018.

La modification engendre uniquement un changement du règlement des zones agricoles et naturelles mais ne remet pas en cause les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLU approuvé en 2006.

Il précise que la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) a été consultée et a rendu un avis favorable en date du 21 Février 2019.

De même, le dossier de modification a été transmis aux personnes publiques associées avant l'enquête publique afin de pouvoir ainsi formuler leurs avis. La Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre d'Agriculture n'ont pas fait de remarque particulière et le Département a émis un avis favorable.

Une enquête publique s'est déroulée du 18 mars au 4 avril pour permettre la participation du public.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Haute-Rivoire.

PRECISE que la délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant 1 mois, d'une transmission en Préfecture et d'une mention de cet affichage dans un journal diffusé dans le département.

M. le Maire annonce une réunion publique de présentation du règlement du plan local d'urbanisme dans le cadre de la révision en cours, le 17 juin prochain à 19h30 à la salle Bleue.

## 2) Convention avec la Communauté de communes des Monts du Lyonnais relative aux travaux de voirie de la rue de Rampôt

Les travaux de réfection de la rue de Rampôt ont été entrepris sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL).

Or, le montant des travaux s'élève à 142 236.83€ et dépasse l'enveloppe allouée à la commune par la CCMDL pour la période 2018-2019 d'un montant de 123 583.75€.

Ainsi, il est convenu de répartir le financement de la manière suivante :

- CCMDL : 92 236.83€

- Commune : 50 000€.

Cela permet de conserver une possibilité de financement de la CCMDL pour des travaux futurs et ainsi de bénéficier du soutien logistique de cette structure.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le projet de convention.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention et tout document afférent.

## 3) Décision modificative n° I au budget principal

Une décision modificative est nécessaire dans le budget principal concernant l'opération 15 Voirie Générale, de la section d'investissement, pour un montant de 50 000€.

En effet, suite à l'approbation de la convention avec la Communauté de communes des Monts du Lyonnais relative aux travaux d'aménagement de voirie de la rue de Rampôt, la commune doit reverser la somme de 50 000€ à la CCMDL.

Il s'agit d'une simple écriture comptable puisque le montant de ces travaux était bien prévu au budget.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, Après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE M. le Maire à procéder à la décision modificative n° I au Budget principal.

PRECISE que cette subvention de 50 000€ sera amortie en mode linéaire sur une période de 5 années.

## 4) Modification tarifaire de la garderie périscolaire

La commune a mis en place un service de garderie périscolaire depuis la rentrée scolaire 2013-2014 afin de permettre aux parents de faire garder leurs enfants scolarisés sur Haute-Rivoire en dehors des heures de classe.

M. le Maire rappelle que les tarifs n'ont pas évolué depuis la mise en place du service, à savoir 1.20€ par demi-heure pour les utilisateurs réguliers et 1.40€ par demi-heure pour les utilisateurs occasionnels.

Dans un souci d'harmonisation et d'équité, il est proposé d'appliquer dès la prochaine rentrée scolaire un seul et même tarif.

M. le Maire précise que les investissements réalisés par la commune sur le bâtiment de la garderie et son environnement proche, tel que le City stade, ainsi que les nombreuses activités proposées par le personnel municipal permettent un accueil des enfants dans des conditions optimales.

Les membres du Conseil Municipal proposent, au vu de ces éléments, de fixer le tarif de la garderie périscolaire à 1.30€ par demi-heure à compter du mois de septembre 2019.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, Après en avoir délibéré à l'unanimité avec une abstention de V. BOUCHUT,

DECIDE qu'un seul et même tarif sera applicable pour la garderie périscolaire à compter de la rentrée scolaire 2019/2020.

FIXE le tarif de la garderie périscolaire à 1.30€ par demi-heure à compter de la rentrée scolaire 2019/2020.

PRECISE que toute demi-heure entamée est due.

## 5) Subvention exceptionnelle des jeunes sapeurs-pompiers de la section Haute Brévenne

Par courrier en date du 6 mai 2019, l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de la section Haute Brévenne sollicite une subvention exceptionnelle auprès de la commune.

En effet, l'association souhaite équiper toute la section de nouvelles tenues sportives afin de permettre une formation des jeunes dans de bonnes conditions et créer une véritable homogénéité lors des rencontres sportives au niveau départemental.

Il est rappelé que cette association bénéficie de la mise à disposition gratuite d'une salle à l'année un vendredi sur deux.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer la somme de 100€ à l'association des jeunes sapeurs-pompiers de la section Haute Brévenne pour l'achat de nouvelles tenues sportives.

AUTORISE le versement de la subvention.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Point urbanisme : Informations des déclarations préalables et permis de construire déposés depuis le début de l'année.

#### M. le Maire :

- Point sur l'avancement du dossier relatif au déplacement du chemin des Teinturiers, qui sera soumis prochainement à enquête publique.
- 2 courriers reçus en mairie de taravouériens refusant l'installation d'un compteur Linky au sein de leur habitation.
- Une réunion a eu lieu pour l'organisation de l'inauguration de la caserne, prévue le vendredi 5 juillet à 18h30. Les présidents d'associations ainsi que les écoles seront personnellement invitées et la population sera également conviée. Les travaux devraient se terminer début juin.
- Evoque la question de la location ou de la vente des locaux mitoyens avec ceux des services techniques, précédemment occupés par Prismaflex. La vente est privilégiée par l'ensemble des élus puisqu'une location engendrerait des frais de remise en état pour la commune.
- Evoque le projet de spectacle que lui a présenté Corentin BOISSET : sa troupe recherche un emplacement pour le mois de septembre afin d'organiser leurs répétitions dans l'optique de produire leur spectacle à partir du mois d'octobre dans la région lyonnaise.
- Lecture de l'ordre du jour conséquent de la prochaine Conférence des Maires, organisée par la CCMDL.
- Dates des prochains conseils municipaux : mardi 11 juin et jeudi 18 juillet.

#### **Tour de table :**

##### S. ANDREKOVICS :

- Fête de la musique le samedi 22 juin avec des concerts gratuits proposés à la population. L'école privée a d'ores et déjà confirmé sa participation mais cela reste encore incertain pour l'école publique.

Se pose la question de l'achat de gobelets réutilisables en remplacement des gobelets plastiques, dans un souci de développement durable, et qui pourraient être mis à disposition des associations.

Pour la fête de la musique, des gobelets réutilisables peuvent éventuellement être demandés auprès de la CCMDL.

- Réunion avec les bénévoles de la bibliothèque prévue le 5 juin.

#### G. CHAVEROT :

- Réalisation de travaux de signalisation routière dans la rue de Rampôt dès le 20 mai. Ces travaux devraient durer une semaine, sous réserve de la météo.

- Réalisation d'une étude initiée par la CCMDL relative à l'utilisation des déchets verts dans l'agriculture. Il rappelle que la commune est excentrée par rapport aux 2 déchetteries du territoire, ce qui est également le cas d'autres communes.

- Journée d'inauguration des travaux de restauration du Thoron prévue le 6 septembre : des bénévoles vont être recherchés pour le montage de structures et éventuellement le service.

#### C. SEVE :

- Organisation du cyclo des Monts le 15 juin : recherche de quelques bénévoles pour diverses installations et du rangement.

#### D. MILAN :

- Les rideaux dans le hall de la mairie seront installés prochainement. Ceux de la salle bleue ont déjà été installés.

- Remise en état des toilettes situés vers la pharmacie, programmée avant le déroulement de la vogue. Des demandes de devis sont en cours pour des travaux de rafraîchissement, de plomberie, changement de portes.

#### P. GERIN :

- Organisation d'une visite de l'entreprise Prismaflex le 9 juillet à 10h et 14h : inscriptions obligatoires auprès de l'office du tourisme.

- Relance le projet d'une boîte à livres sur la commune.

#### M. GAYET :

- Transmet un courrier reçu de la part de la Chambre d'Agriculture sur la collecte des déchets plastiques. Ce document a également été reçu en mairie et affiché.

La séance est levée à 23h25.

MURE Nicolas

SEVE Christelle

CHAVEROT Gilles

GERIN Pascale

MILAN Daniel

ANDREKOVICS Sandrine

BOUCHUT Vincent

FOURNAND Fabrice

GAYET Marc

JACQUEMOT Nathalie